

Réunion ordinaire
Vendredi 11 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi 11 mai, le Conseil Municipal de la Commune de BAUGY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20h00 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DARCY Jean-Claude, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/05/2021

Date d'affichage: 04/05/2021

Présents: M DARCY MMES ET MM MORIN GAMBÉ D'HEYGERE DEVANNEAUX DESAUNAY VAN HOUTEGHEM JOSSEAUX PIAT

Absents excusés : M. DENAUW

Absents: M PETIT

Madame D'HEYGERE a été élue secrétaire

Approbation et signature du compte rendu du précédent conseil.

DÉLIBÉRATION N°2021_001

OBJET : Approbation du compte de gestion 2020 de la commune dressé par M. RAMON Receveur.

Le conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2020**,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2019** celui de tous les titres de recette émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant.....

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier **2020** au 31 décembre **2020**, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2020** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DÉLIBÉRATION N°2021_002

OBJET: Décision en matière des Taux des Contributions Directes :

**Fixation des taux des taxes foncières et
de la Cotisation Foncière des Entreprises pour l'année 2021**

Par délibération du 4 juin 2020 le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TH : 17.35%

TFPB : 18.93%

TFPNB : 59.30%

CFE : 23.62%

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département 21,54% est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 40,47%(soit le taux communal de 2020 :18,93% + le taux départemental de 2020 : 21,54%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (18,93%+ 21,54%),

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de fixer les Taux en matière de Contributions Directes de la façon suivante:

Taux de référence 2021 TFPB : 40.47%
TFPNB : 59.30%
CFE : 23.62%

Taux votés 2021 TFPB : 41.32%
TFPNB : 60.55%
CFE : 24.32%

DELIBERATION N°2021_003
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de **Mme MORIN** délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2020** dressé par **M. DARCY Jean-Claude**, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT(1)	RECETTES OU EXCEDENTS (1)	DEPENSES OU DEFICIT (1)	RECETTES OU EXCEDENTS (1)	DEPENSES OU DEFICIT (1)	RECETTES OU EXCEDENTS (1)

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés.....	0,00	60 808.08	67 237.09	0	67 237.09	60 808.08
Opérations de l'exercice.....	219 712.64	219 735.78	33 229.27	219 950.90	252 941.91	439 686.68
TOTAUX.....	219 712.64	280 543.86	100 466.36	219 950.90	320 179.00	500 494.76
Résultats de clôture.....		60 831.22		119 484.54		180 315.76
Restes à réaliser.....						
TOTAUX CUMULES.....						
RESULTATS DEFINITIFS.....		60 831.22		119 484.54		180 315.76

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° arrête les résultats définitifs tels que résumé ci-dessus ;

DÉLIBÉRATION N°2021_004

OBJET :
Emprunt auprès
de la Caisse
d'Épargne des
Hauts de France

EXPOSE

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à une demande de prêt, à long terme en complément des subventions allouées par l'Etat au titre de la D.E.T.R et par le Conseil Départemental, suite aux travaux de voirie : mise aux normes PMR

Emprunt envisagé :

- à long terme = 80 000,00€

DECISION

Après en avoir délibéré, la Commune de BAUGY décide de solliciter auprès **de la Caisse d'Épargne des Hauts de France** pour le financement de l'opération citée précédemment, **un prêt long terme aux caractéristiques suivantes :**

Prêt taux fixe :

Montant 80 000€

Durée 25 ans

Taux Fixe 1.56%

Périodicité Trimestrielle

Commission d'engagement : 0.20% du montant emprunté ; avec un minimum de 300€

- Prend l'engagement d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances de ce prêt,

- Prend l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre éventuellement en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer le remboursement de ce prêt.

- Confère toutes délégations utiles à

Mr DARCY Jean-Claude, Maire

pour la réalisation de l'emprunt, l'apport des garanties prévues, la signature des contrats de prêt à passer avec l'Etablissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

DELIBERATION 2021_005 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Claude DARCY, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 9

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

VOTES Contre 0 Pour 9

- un excédent de fonctionnement de : 60 831.22 €
 - un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 23.14 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 60 808.08 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) **60 831.22 €**

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement 119 484.54 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) 0.00 €

Besoin de financement F **=D+E** **0.00 €**

AFFECTATION = C **=G+H** **60 831.22 €**

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 0.00 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 60 831.22 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €

- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte
 (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2021			
VUE D'ENSEMBLE			
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDIT DE FONCTIONNEMENT VOTE AU TITRE DU PRESENT BUDGET	286 936,00€	223 104,78€
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00€	0,00€
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		60 831,22€
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	286 936,00€	286 936,00€
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTE AU TITRE DU PRESENT BUDGET(1) (y compris le compte 1068)	351 531,00€	232 046,46€
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00€	0,00€
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		119 484,54€
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	351 531,00€	351 531,00€

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DARCY vote le Budget Primitif tel que résumé ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES :

Signalisation routière : la société Virages, sur la demande de Madame Josseaux, a adressé un devis de panneaux de signalisation pour un montant de **6 325,80 €**. Compte tenu du montant du devis, priorité sera donnée aux panneaux de signalisation liés à la circulation routière.

Voirie : Monsieur le Maire a demandé un devis à la société Eurovia pour la réalisation d'un ralentisseur, rue de La Belle Croix et pour le rebouchage de trous chemin de 7 Voies. Le rebouchage de trous chemin de 7 Voies sera réalisé dans un premier temps pour un montant HT de 860€ et la mise en place d'un ralentisseur rue de La Belle Croix, pour un montant de 8500€ HT est reporté.

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS*

*(en caractères gras)

DARCY

MORIN

GAMBÉ

D'HEYGERE

DEVANNEAUX

DESAUNAY

PETIT

VAN HOUTEGHEM

JOSSEAUX

DENAUW

PIAT